

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Qatar-Extension-du-domaine-du-mercenariat-au-champ-diplomatique>

Qatar : Extension du domaine du mercenariat au champ diplomatique

- Empire et Résistance - Bataille pour l'information -

Date de mise en ligne : jeudi 19 février 2015

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Genève, 19.02.15 - Jusque là réservé au domaine sportif, le Qatar a étendu le mercenariat au domaine diplomatique gangrenant l'une des plus illustres institutions internationales : Le Conseil des Droits de l'Homme, selon des informations recueillies par www.madaniya.info à Genève, en marge d'un colloque sur « Média et Terrorisme » organisé par [Global Network Research and Development](#) (GNRD), une organisation non gouvernementale norvégienne.

Le Qatar a siégé au sein de cette instance d'une manière discontinue pendant deux mandats et son mandat est venu à expiration fin 2014. Ayant semble-t-il pris goût à la parade diplomatique, le nouvel émir du Qatar, le Prince Tamim, tant vanté par la presse internationale pour son modernisme à sa prise de fonction en juin 2013, a voulu prolonger son plaisir.

Comme avec le *Paris Saint Germain* (PSGFC, club parisien de Football), comme surtout avec la coupe du monde de Football de 2022, comme avec son équipe nationale de Handball, le crésus du Qatar a pioché dans la caisse ... et le hasard lui a offert un état africain désargenté ... sur un plateau d'argent. On ne change pas les habitudes qui font leur preuve.

Le Conseil des droits de l'homme est un organe intergouvernemental du système des Nations Unies, composé de 47 états qui ont la responsabilité de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme autour du globe. « Toutes les victimes de violations des droits de l'homme devraient être en mesure de se tourner vers le Conseil des droits de l'homme comme un forum et un tremplin pour l'action. » (Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, 12 mars 2007, ouverture de la 4ème session du Conseil des droits de l'homme).

Le règlement intérieur de cette auguste instance prohibe à un état ayant accompli deux mandats successifs de trois ans, -soit un total six ans-, de postuler pour un troisième mandat. Le Qatar a fait preuve d'innovation juridique en créant le statut de membre permanent d'une instance internationale relevant de l'ONU ... par extension du champ du mercenariat corrélativement au champ de la corruption.

A moins que les dirigeants de cette auguste instance n'ait voulu primer un pays qui s'est distingué par son traitement humanitaire des travailleurs immigrés des chantiers du *Mundial*, ou le récompenser pour avoir séquestré une équipe d'enquêteurs népalais venus s'enquérir au Qatar du sort de leurs compatriotes, ou encore lui concéder une prime d'encouragement pour son rôle désintégréateur des pays arabes (Libye, Syrie), lors de la séquence dite du « printemps arabe » (2011-2014), ou pour son rôle déstabilisateur du pré carré africain de la France, au Mali, via Ansar Eddine, ou enfin d'avoir ordonné la déchéance arbitraire de nationalité à 5 258 ressortissants qataris, sans motiver réellement sa décision ; une décision apparue comme une mesure de châtement collectif prise à l'encontre de la tribu « Al Ghofrane », dont la signification en arabe est, paradoxalement, le pardon, membre de la confédération tribale d'« Al Mari ».

La déchéance de nationalité du Qatar a entraîné ipso facto une déchéance humaine de la tribu en ce qu'elle s'est assortie d'une perte d'emploi et d'une perte du logement, avec privation de salaires et interdiction d'accès aux soins et à l'éducation, et, cerise sur le gâteau, interdiction de contracter mariage faute de pièces d'identité.

La condition des travailleurs étrangers : le Qatar, état négrier ?

Amnesty International a publié en 2014 un rapport sur les conditions de travail effroyables des nombreux étrangers de l'émirat, notamment sur les conditions de vie des ouvriers du chantier de la Coupe du monde football, en 2022, où près d'un millier de travailleurs y ont péri. L'organisation népalaise « Proissy » assure, de son côté, que « plus de quatre cents ouvriers du bâtiments sont morts sur les chantiers de la coupe du monde du Qatar », qui devrait abriter

la Coupe du Monde 2022.

Le rapport publié le 17 Février 2014 sur le site en ligne « Ar Rai Al Yom », le nouveau site de l'ancien directeur d'Al Qods al Arabi, Abdel Bari Atwane, précise que les népalais représentent vingt pour cent des travailleurs immigrés opérant sur les chantiers du Qatar. [Lire en arabe <http://www.raialyoum.com/?p=53211>]

Sénilité précoce ? Gangrène morale exacerbée ? La vénérable institution chargée de veiller aux respect des Droits humains n'a pas jugé bon à redire ... ni sur ce mercenariat diplomatique d'un genre nouveau, ni sur la déchéance arbitraire de nationalité de plus de cinq mille qataris, ni non plus sur la condition des travailleurs immigrés au Qatar.

Pas plus que la France, la « Patrie des Droits de l'homme », ni les Etats Unis, le fer de lance des « grandes démocraties occidentales ».

Ainsi périssent les grandes démocraties... de leurs propres infractions à leurs grands principes.

René Naba pour [Madaniya](#)

[Madaniya](#). Genève, 19 février 2015.

* [René Naba](#) est journaliste-écrivain, ancien responsable du Monde arabo-musulman au service diplomatique de l'AFP, puis conseiller du directeur général de RMC Moyen-Orient, responsable de l'information, membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme et de l'Association d'amitié euro-arabe. **Auteur de :**

- ▶ « L'Arabie saoudite, un royaume des ténèbres » (Golias),
- ▶ « Du Bougnoule au sauvageon, voyage dans l'imaginaire français » (Harmattan),
- ▶ « Hariri, de père en fils, hommes d'affaires, premiers ministres » (Harmattan),
- ▶ « Les révolutions arabes et la malédiction de Camp David » (Bachari),
- ▶ « Média et Démocratie, la captation de l'imaginaire un enjeu du XXI^{me} siècle » (Golias).)responsable éditorial

www.madaniya.info